

Transparence des frais en assurance vie

Conformément à l'arrêté du 22 février 2022 portant renforcement de la transparence sur les frais du plan d'épargne retraite et de l'assurance vie, la Mutuelle Epargne Retraite met à votre disposition un tableau regroupant l'ensemble des frais appliqués aux produits distribués :

- Retraite mutualiste du combattant
- Solution retraite mutualiste

→ Les frais du contrat Retraite Mutualiste du Combattant

La garantie « Retraite Mutualiste du Combattant » est une garantie à adhésion individuelle d'assurance sur la vie en euros.

Ce tableau indique les principaux frais des produits constatés au dernier exercice clos.

FRAIS ANNUELS		
Frais de gestion du contrat	Frais de dossier	Aucun
	Cotisation adhérent	Aucune
	Frais des supports : Support fonds euros Support Unité de compte Support Eurocroissance Gestion pilotée ou standardisée	0% Non applicable Non applicable Non applicable
	Frais de gestion des Unités de compte	Non applicable Non applicable
Autres frais annuels	Frais forfaitaires ou proportionnels	Non applicable
FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION		
Montant minimum des versements brut	Versements programmés	100€ à l'adhésion puis 30€/mois minimum si adhésion avant 50 ans et 50€/mois minimum si adhésion après 50 ans
	Versement libre à la souscription du contrat	100€ à l'adhésion
	Versements libres ultérieurs	100€
	Frais sur versement	3.85%
	Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	Non applicable
	Frais d'arbitrage	Non applicable
	Frais de transfert sortant vers un autre produit	Non applicable
	Frais sur les versements de rente	0%
	Frais de rachat	Pénalité de 5% des provisions mathématiques si le rachat intervient avant le 10 ^{ème} anniversaire de son adhésion

→ Les frais du contrat Solution Retraite mutualiste

La garantie « Solution Retraite mutualiste » est une garantie à adhésion individuelle d'assurance sur la vie en euros.

Ce tableau indique les principaux frais des produits constatés au dernier exercice clos.

FRAIS ANNUELS		
Frais de gestion du contrat	Frais de dossier	Aucun
	Cotisation adhérent	Aucune
	Frais des supports : Support fonds euros Support Unité de compte Support Eurocroissance Gestion pilotée ou standardisée	0% Non applicable Non applicable Non applicable
	Frais de gestion des Unités de compte	Non applicable Non applicable
Autres frais annuels	Frais forfaitaires ou proportionnels	Non applicable
FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION		
Montant minimum des versements brut	Versements programmés	100€ à l'adhésion puis 30€/mois minimum si adhésion avant 50 ans et 50€/mois minimum si adhésion après 50 ans
	Versement libre à la souscription du contrat	100€ à l'adhésion
	Versements libres ultérieurs	100€
	Frais sur versement	3.85%
	Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	Non applicable
	Frais d'arbitrage	Non applicable
	Frais de transfert sortant vers un autre produit	Non applicable
	Frais sur les versements de rente	0%
	Frais de rachat	Pénalité de 5% des provisions mathématiques si le rachat intervient avant le 10 ^{ème} anniversaire de son adhésion